



Version	Créé le	Mise à jour	Créé par	Référence
2	03.01.2018	15.03.2023	Formdev	PGFOR

Programme de formation MAC Carte Pro 27h

Objectifs :

Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité.

Public concerné et prérequis :

Etre titulaire de la carte professionnelle en cours de validité OU titulaire d'une autorisation préalable à demander au CNAPS avant la formation du MAC.

Une évaluation pédagogique individuelle portant sur les connaissances du stagiaire est réalisée au début du stage.

Le stage s'effectue dans un délai de 2 ans avant l'échéance de validité de votre carte professionnelle, si vous êtes en activité. (Ou 1 an si votre carte professionnelle est déjà périmée)

ATTENTION: Pensez au délai de 3 mois minimum avant la demande de renouvellement de votre carte auprès du CNAPS.

Qualification des intervenants :

- Titulaire du CQP dirigeant centre de formation
- Titulaire du CQP dirigeant de Société de Sécurité Privée
- Titulaire du SSIAP 2 ou 3
- Titulaire du Moniteur en Sécurité
- Titulaire d'un Monitorat cynotechnicien (Niveau IV)
- Référent technique spécialité chien de Police Municipale pour l'Association CYNO-PRO-PM (Cynotechnicien Professionnel de la Police Municipale)
- Formateur Cynophile depuis 2012
- Titulaire du certificat de capacité de dressage des chiens aux mordant
- Titulaire du diplôme de Moniteur en sécurité spécialité cynotechnique
- Membre du CETTAC (Cellule d'Etude des Technique et Tactique d'Appuis Cyno)
- Instructeur Cynophile IPO (International Police Organisation)
- Plus de 20 ans d'expérience

Moyens pédagogiques et techniques :

Plus de 15 000m2 de terrain pour les mises en pratique. 1 500 m2 de locaux. Un PC Sécurité dédié. Un système de vidéoprotection avec plus de 10 caméras. Vidéoprojecteur, tableau blanc.



les parcours de ronde de plus de 800 m en extérieur
les stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
documents supports de formation projetés.

les théoriques

Etude de cas concrets

Quizz en salle

Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.

Durée, effectifs :

27 heures.

12 stagiaires.

Programme :

II - CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVÉ DE SÉCURITÉ : 4 HEURES

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle

Connaître :

les évolutions récentes du livre VI ;

le code de déontologie ;

le principe d'exercice exclusif ;

les conditions de détention et d'usage des armes ;

les obligations relatives au port des uniformes et des insignes ;

la non-confusion avec un service public ;

les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir ;

les articles 53 et 73 du code de procédure pénale ;

la non-assistance à personne en danger ;

l'omission d'empêcher un crime ou un délit ;

les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété ;

le secret professionnel.

III- COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES GÉNÉRALES : 7 HEURES

Gérer les conflits : 3 heures 30 minutes dont 2 heures de pratique

Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits. Savoir :

traiter une agression verbale ;

gérer ses émotions ;

adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions (contrôles des accès, filtrage, etc.).

Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage : 3 heures 30 minutes dont 2 heures de pratique

Connaître :

le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages ;

les modalités d'agrément ;



Les événements sont générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions.
Les techniques :

Détection visuelle des bagages ;
de la palpation.

IV-COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES SPÉCIFIQUES : PRÉVENTION DES RISQUES TERRORISTES : 13 HEURES

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes : 1 heure 30 minutes

Connaître les niveaux de risque associés : 1 heure

Connaître les différents matériels terroristes : 1 heure

Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes : 1 heure

Savoir entretenir sa culture de la sécurité : 30 minutes

Se protéger soi-même : 2 heures 30 minutes dont 1 heure 30 minutes de mise en pratique

Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention : 2 heures dont 1 heure de mise en pratique

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger : 30 minutes

Notions de secourisme « tactique » : 1 heure 30 minutes dont 1 heure de mise en pratique

Alerter les secours : 30 minutes

Module Patriotique : 3h

Connaître les principes de la République

connaître les symboles de la République

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation écrite au dbu du stage. Pas d'examen final.

Le formateur appréciera le niveau des stagiaires au cours de la formation et effectue un débriefing en fin de formation.

Sanction visée :

Attestation de maintien des aptitudes et des compétences

Cette attestation, valable 5 ans, permettra le renouvellement de votre carte professionnelle.

Délais d'accès à la formation

Selon calendrier de formation. Création de cession possible selon disponibilité du formateur.

Taux de satisfaction de formation

100%

Taux de réussite à la formation

Pas d'examen final. 100% des stagiaires validés s'ils sont présents sur l'ensemble de la formation. La feuille d'émargement faisant foi.

Nombre de stagiaires en 2022 : 42



Cas de dispense possible :

Devis sur demande

Création d'une session à partir de 4 stagiaires

Tarification catalogue ou « prix public » :